

**Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°15 Novembre 2015**

**Le film de la pièce SWEET JUSTICE sur clé USB (FR / EN / DE) :  
une sensibilisation à la médiation aussi instructive que divertissante !**

SWEET JUSTICE est une pièce de théâtre originale inspirée de cas réels de médiation et ponctuée d'interventions pédagogiques. GENEVACCORD ADR vous offre la possibilité de voir ou revoir la pièce chez vous : plongez au cœur d'une médiation de conflit pour en découvrir tous les arcanes.

L'adaptation sur scène d'une médiation a pour vocation de séduire les néophytes et de convaincre les prescripteurs potentiels de la puissance de la logique gagnant-gagnant. Cette pièce n'a pas la prétention d'imposer un modèle unique de conduite de la médiation, ni d'être une formation ou un cours, mais d'en démontrer l'intérêt pour qu'enfin l'état d'esprit s'oriente vers une justice restauratrice en Europe et dans l'espace francophone, au bénéfice de toute la profession, nécessaire au 21<sup>ème</sup> siècle.

SWEET JUSTICE est bien une invitation à comprendre et à dissiper toute confusion avec l'arbitrage et la conciliation. Cette clé est un outil pédagogique de grand intérêt pour tous les utilisateurs novices ou initiés : étudiants, médiateurs, avocats, notaires, magistrats, chefs d'entreprise, RH, formateurs et décideurs politiques.



**Soutiens**

SWEET JUSTICE est un concept unique qui a reçu le soutien moral de personnalités politiques et d'associations spécialisées dans la médiation en Suisse, en France, en Belgique et dans l'espace francophone.

Le Conseiller d'État en charge de la Sécurité et de l'Économie de la République et Canton de Genève Monsieur Pierre Maudet a salué l'initiative et encouragé l'événement. La Garde des Sceaux et Ministre de la Justice française Madame Christiane Taubira a honoré l'événement de son haut patronage et de sa présence.

L'association faîtière nationale Suisse FSM/SDM (Fédération Suisse des Associations de Médiation) a soutenu dès sa création SWEET JUSTICE, ainsi que le CMAP, l'ANM, la FNCM, l'IMEF, la CSMC/SKWM nationale, le GPM.

**Synopsis**

Un conflit privé dans un couple divorcé à l'amiable se complique d'un cas de harcèlement au travail. Les deux ex-époux, un cardiologue et une gynécologue, travaillent en effet dans la même clinique !

Ne trouvant d'autre issue que de quitter l'établissement, le cardiologue voit son projet de départ contrarié par une clause de non-concurrence. Différends privés et professionnels se retrouvent entremêlés. Comment dénouer cette situation triangulaire, pleine de surprises et d'ambiguïtés ?

C'est à ce moment-là que le médiateur – véritable facilitateur – intervient. Sa mission ? Expliciter les non-dits, révéler l'accord sur les désaccords et, grâce à une créativité exacerbée, parvenir à une solution gagnant-gagnant pour toutes les parties et leurs avocats. C'est à cette médiation à cœur ouvert que vous allez assister! Le cœur du cardiologue y résistera-t-il ?

**Tarif**

Clé USB en cuir blanc 8 Go contenant le film SWEET JUSTICE produit à Genève en octobre 2014. Réalisé en **français**, le film de la pièce de **1h30** inclut des options de sous-titres en **allemand** et en **anglais**. Frais d'emballage et envoi inclus. Une partie des ventes sera reversée à la FSM-SDM.

Achat en Suisse : 95.00 CHF TTC  
Achat international\* : 90.00 € HT

*\*(TVA et droits d'entrée applicables à réception)*

© Copyright 2015 - GENEVACCORD Alternative Dispute Resolution (A.D.R.) SA  
Tous droits réservés - Toute reproduction interdite

**Commande et renseignements**

[Bon de commande](#)

mediation-adr@genevaccord.com  
00 41 22 786 52 02

## Guy A. Bottequin invité au festival Justice et Cinéma – Les rencontres de La Rochelle les 25 et 26 septembre 2015



Depuis 2009, l'association « Justice et Cinéma, les rencontres de La Rochelle » organise chaque année un festival original autour des films sur la justice, à l'initiative de son Président fondateur Me Jean-Marie Digout (Bâtonnier 2009-2010 de l'Ordre des Avocats de La Rochelle-Rochefort). Ouverte à tous, la projection des films est suivie d'un débat.

Guy A. Bottequin a été invité à cette 6<sup>e</sup> édition, dont le thème était :

### « La médiation ou comment rendre la Justice autrement ? »

Les rencontres ont eu lieu les 25 et 26 septembre 2015 à La Rochelle, avec au programme :

- « *Casus Belli* », un film documentaire belge réalisé par Anne Levy-Morelle,
- « *Kramer contre Kramer* » de Robert Benton,
- « *Carnage* » de Roman Polanski.

La séance du samedi 26 septembre, présidée par Monsieur Dominique Gaschard, Premier Président de la Cour d'appel de Poitiers, avait pour thème : « Si les parties avaient eu recours à la médiation, le carnage aurait-il pu être évité ? »

Les personnalités invitées au débat :

- Christiane Féral-Schuhl, ancien Bâtonnier de Paris ;
- Michèle Jaudel, avocat et médiateur, responsable de la mise en place de l'Ecole de la Médiation au Barreau de Paris ;
- Anne Levy-Morelle, philosophe et réalisatrice belge du film « Casus Belli » ;
- Myriam Bacqué, médiatrice, formatrice et consultante internationale ;
- Philippe Bertrand, Président de la Chambre commerciale de la Cour de Pau ;
- Jean-Louis Keita, ancien Bâtonnier d'Aix-en-Provence ;
- et Guy A. Bottequin.

Guy A. Bottequin est intervenu lors des deux journées, dans les trois débats prévus et a répondu aux questions d'un large public d'étudiants universitaires, magistrats, avocats et chefs d'entreprises.

Guy A. Bottequin remercie sincèrement Me Jean-Marie Digout pour l'organisation de ce très bel événement rochelais autour de la médiation.



Guy A. Bottequin, Me Michèle Jaudel



Les Bâtonniers Jean-Marie Digout, Christiane Féral-Schuhl

## GENEVACCORD ADR SA rejoint la Fédération Nationale des Centres de Médiation (FNCM)

Depuis sa création en 2001, la FNCM poursuit son rôle de promotion et d'harmonisation des objectifs, méthodes et pratiques de médiation.



Me Claude Duvernoy, Président de la FNCM

La FNCM, une association loi 1901, est présidée par Me Claude Duvernoy (*photo*), ancien Bâtonnier des Hauts-de-Seine.

Il existe notamment un annuaire biannuel national des médiateurs qui :

« répond à la nécessité de légitimer la médiation en France par la prise d'initiatives de nature à l'organiser, la structurer mais sans la rigidifier, à garantir la qualité et la déontologie des médiateurs. »

Monsieur Fabrice Vert, Conseiller à la cour d'appel de Paris, Annuaire National des Médiateurs, FNCM Guide pratique 2014/2015.

La FNCM entend fédérer les différents centres de médiation autour d'une philosophie commune, en particulier pour la formation, l'éthique juridique, économique et sociale, la déontologie et les relations avec les pouvoirs publics.

Admis comme membre adhérent depuis le mois de septembre 2015, GENEVACCORD ADR SA se ravit de rejoindre les 45 centres adhérents de la FNCM.

Plus de renseignements sur [www.fnccmediation.org](http://www.fnccmediation.org).



**L'écho poétique du mois est une citation qui reflète parfaitement la philosophie et l'objectif de la médiation :**

« *Les hommes élèvent trop de murs et ne construisent pas assez de ponts* »

Isaac Newton

Rédacteur en chef : Guy A. Bottequin

**Suivez GENEVACCORD ADR et Guy A. Bottequin sur les réseaux sociaux !**



Twitter [GENEVACCORD ADR SA](#)

Twitter [Guy A. Bottequin](#)



LinkedIn [GENEVACCORD ADR SA](#)

LinkedIn [Guy A. Bottequin](#)



Xing [Guy A. Bottequin](#)



Facebook [GENEVACCORD ADR SA](#)